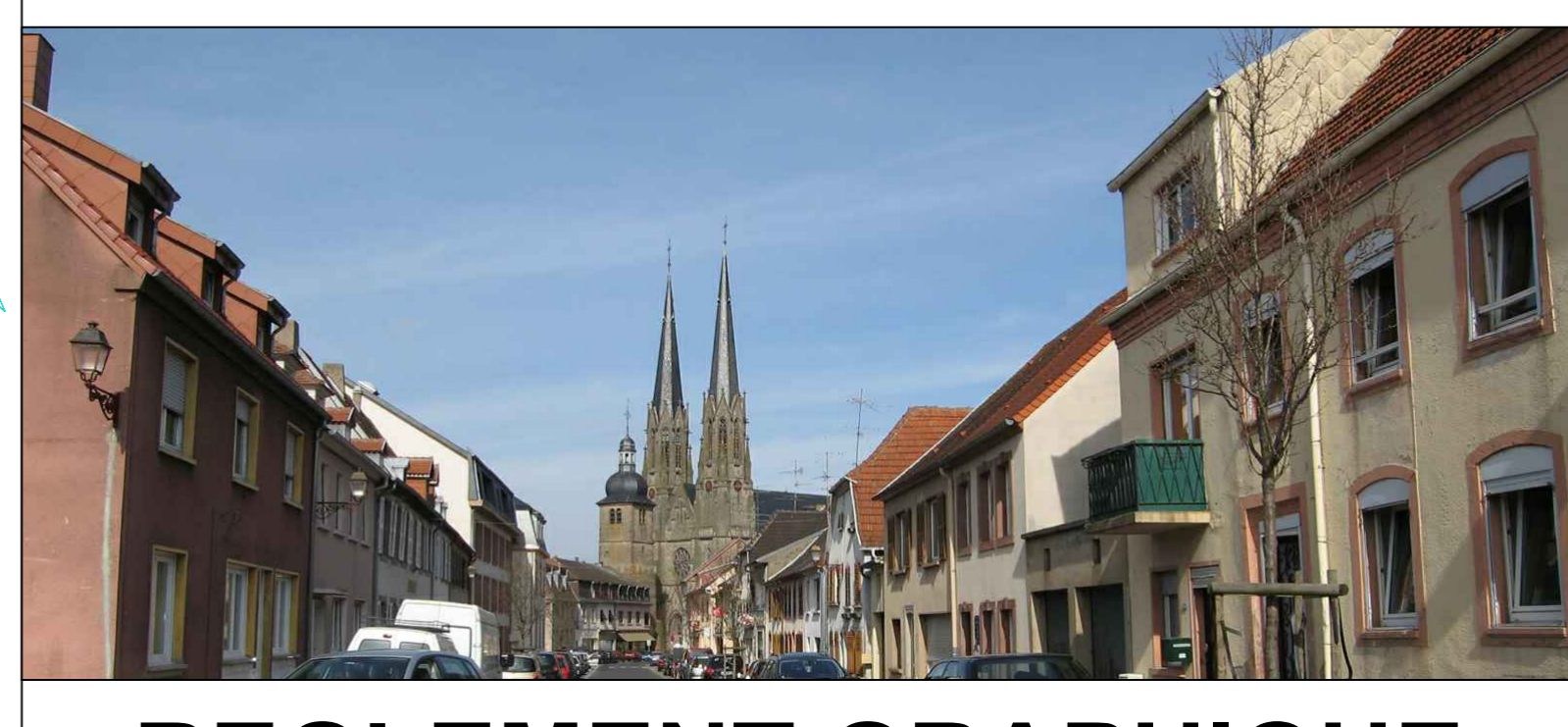


**PLAN LOCAL D'URBANISME
de
SARRALBE**



**REGLEMENT GRAPHIQUE
Plan d'ensemble**

Echelle : 1/5000e

-Approbation du P.O.S. : 23 novembre 1977
-Approbation du P.L.U. : 07 décembre 2004
-Approbation de la 1^{ère} modification du P.L.U.
par D.C.M. du : 11 décembre 2007
-Arrêté de mise à jour : 09 juin 2016
-Approbation de la 2^{ème} modification du P.L.U.
par D.C.M. du : 07 décembre 2016

5

Atelier A4 architecture et urbanisme durables
AVANT-PROJETS-ARCHITECTURE-URBANISME-D.P.U.
4, rue du Châssin Cailla - 57039 METZ
Tel. : 03 87 76 02 32 - Fax : 03 87 74 62 31
E-mail : av4@atelier-a4.fr - Web : www.atelier-a4.fr

Le D.P.U. est institué sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) par D.C.M. du 07 décembre 2004

LEGENDE :

- Limite de commune
- Limite de zone
- Limite de secteur
- Zone de bruit
- Marge de recul
- ⓪ Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Espace boisé à planter
- Zone inondable de la Sarre. Consulter le P.P.R.I. de la vallée de la Sarre
- Zone inondable de l'Albe. Consulter l'Atlas des Zones inondables de l'Albe
- Zone concernée par un risque technologique

